

Ma dette, notre dette, leur dette.

Qui paie ses dettes s'enrichit ?



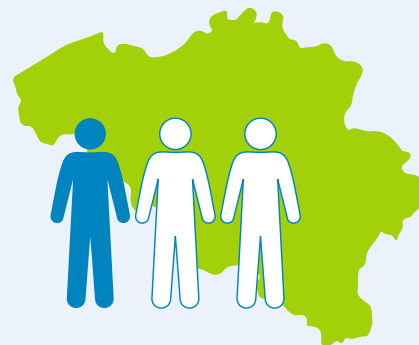
Quel rapport entre la dette d'une personne surendettée, la dette publique belge et celle du Congo, par exemple ? Il y a évidemment des différences importantes, mais aussi plus de ressemblances qu'on le pense : des mécanismes et des injustices en commun... Petite étude comparative en 6 pages chrono !



Endetté·e·s parce qu'**incapables de gérer un budget ?**

MA DETTE

Dans 1 cas sur 3 en Belgique, le surendettement est dû à un **manque de revenus** pour assurer les besoins de base. On peut être surendetté·e sans avoir acheté une voiture, une télé ou un lave-vaisselle à crédit. On peut être surendetté·e simplement parce que le salaire ou les allocations de remplacement ne suffisent pas à couvrir les dépenses du ménage ou qu'un licenciement, une maladie, un accident ou une séparation brise un équilibre budgétaire déjà précaire...



Fraude fiscale

Fraude sociale

250 millions d'euros par an



NOTRE DETTE

Les Belges vivent au-dessus de leurs moyens ? Ou bien est-ce l'État qui ne gère pas bien son budget, quand il ne combat pas la grande fraude fiscale, se privant ainsi d'argent qui devrait servir aux services publics et à la lutte contre la pauvreté ? Oui, la dette publique est élevée. Mais elle est notamment le résultat :

- des nombreux cadeaux fiscaux accordés aux plus riches ;
- de l'évasion et de la fraude fiscale. **La fraude fiscale coûte environ chaque année 20 à 30 milliards d'euros, tandis que la fraude sociale, sur laquelle focalisent certains dirigeants politiques pour justifier la chasse aux pauvres, coûterait 250 millions d'euros.**
- du sauvetage inconditionnel des banques privées durant la crise de 2008, provoquée par le secteur financier lui-même.


LEUR DETTE

Souvent, les dettes des pays du Sud n'ont pas servi à améliorer les conditions de vie de la population. C'est le cas quand l'argent prêté sert à payer des entreprises européennes qui investissent dans le pays, sans que cela profite à la population. On dit alors que la dette est, au minimum, **illégitime**.

Cette dette devient même **odieuse** lorsque le créancier savait dès le départ que le prêt ne bénéficierait pas à la population. C'est le cas notamment des dettes contractées à l'égard du FMI et de la Banque mondiale lorsqu'elles sont liées à des mesures antisociales et des privatisations.

On peut aussi trouver des dettes odieuses **dans les pays du Nord** comme en Grèce où le pays a été sommé d'appliquer, à partir de 2010, de terribles mesures d'austérité budgétaire et de privatiser tout son patrimoine national pour rembourser les dettes dues aux banques privées.

Parfois même, les conditions dans lesquelles les prêts ont été octroyés ne respectent ni le droit international ni les droits nationaux (du pays créancier et du pays débiteur) : la dette est alors **illégitime**.



Qu'est-ce que ça fait d'être surendetté·e ?

MA DETTE

Je dois accepter n'importe quel boulot pour rembourser, je me coupe de mes ami·e·s, je n'ose plus ouvrir mon courrier. **Je suis insécurisé·e à la fois sur le plan matériel et psychologique.**

Si je suis en règlement collectif de dettes, je ne maîtrise plus mon budget, je suis infantilisé·e, je dois demander la permission d'un médiateur pour une dépense telle que l'achat de lunettes ou de chaussures orthopédiques, je dois sacrifier des choses essentielles (soins de santé, alimentation, chauffage, loisirs...)... je ne mène pas une vie digne.

NOTRE DETTE

Le Gouvernement prend des **mesures d'austérité** et réduit les services publics (transports, culture, éducation, santé, revenus de remplacement, pensions...).

Ce sont les plus pauvres - et en particulier les femmes - qui en subissent le plus les conséquences.

LEUR DETTE

Les « Plans d'ajustement structurel » (appelés politiques d'austérité chez nous), imposés par le FMI et la Banque mondiale, obligent les gouvernements du Sud à réduire et privatiser les services publics et à cultiver industriellement des produits exportables pour avoir de quoi rembourser leur dette aux pays riches.

La RD Congo consacre **plus d'argent à rembourser sa dette qu'à financer la santé ou l'éducation.**

Les droits humains de la population ne sont pas respectés car la priorité est donnée au paiement de cette dette. La dette est donc humainement insoutenable.





Qui paie la dette ?

MA DETTE

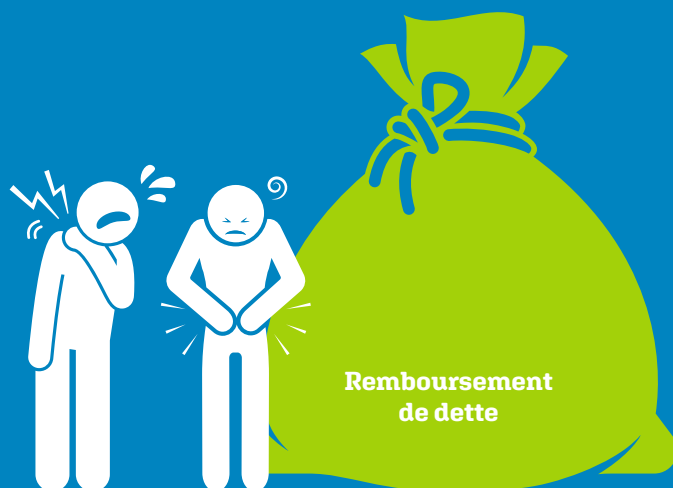
La personne surendettée paie **pendant des années**. La procédure de règlement collectif des dettes au cours de laquelle la personne est sous tutelle dure en effet - au moins - 7 ans ! Pendant toutes ces années, elle vit avec ce boulet qui entrave sa liberté, le plus souvent pour rembourser une dette contractée juste pour des dépenses de survie - et pas pour se payer des objets de luxe !

NOTRE DETTE

Les citoyen-ne-s paient la dette à travers leurs impôts qui alimentent le budget de l'État et **subissent les conséquences de la dégradation des services publics**, qui touche d'abord les moins favorisé-e-s.

Ma dette, notre dette, leur dette... ou nos dettes ?

Une dette individuelle et la dette d'un État sont bien différentes, même si nous mettons ici en avant des éléments comparables. Ce qui est sûr, c'est que lutter pour la reconnaissance et l'annulation des dettes illégitimes, privées comme publiques, c'est agir en faveur de l'intérêt commun, libérer des ressources indispensables pour l'amélioration de nos conditions de vie, et agir en faveur de la justice sociale et climatique.



LEUR DETTE

Les populations **souffrent de la faim et du manque de soins** parce qu'une part importante du budget de l'État - donc de leurs impôts - **sert en priorité à rembourser la dette**.



Et si **on annulait** la dette ?

MA DETTE

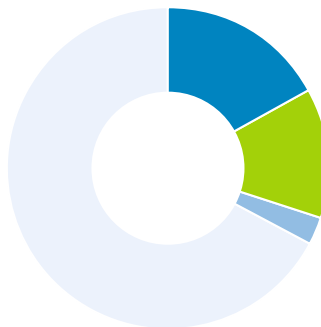
Annuler ou réduire fortement la dette, **c'est donner à la personne une seconde chance**, lui permettre de se projeter dans l'avenir, de **redevenir actrice de sa vie** et de la vie sociale et économique. C'est aussi une question de justice sociale : la dette est le plus souvent causée par le trop faible niveau des revenus ou par le coût du logement ou de l'énergie. Sans compter le manque de régulation des loyers, par exemple, et le manque de transparence et d'éthique dans le secteur du crédit à la consommation...



NOTRE DETTE

Le gouvernement pourrait consacrer plus de moyens aux services publics et à la lutte contre la pauvreté (augmentation des allocations sociales au moins jusqu'au seuil de pauvreté par exemple).

Chaque année, le remboursement de la dette (avant même la pandémie) constitue la première dépense de l'État belge [17%]. C'est plus que le pour le secteur de la santé [13%] et loin devant les allocations de chômage [3%]. Rien que le paiement des intérêts sur cette dette coûte tous les ans environ 10 milliards d'euros... qui viennent de nos impôts !



Les dépenses de l'État belge :

Le remboursement de la dette

Dépenses pour le secteur de la santé

Le paiement des allocations de chômage

Vu l'importance de cette dette, on devrait au moins pouvoir débattre : faut-il la rembourser complètement ? D'autant plus qu'une partie de la dette n'est pas légitime car elle n'a pas profité à la population de Belgique. Un audit citoyen de la dette publique belge est réclamé par plusieurs associations.

Depuis les années 1980, nous avons remboursé, avec nos impôts, **570 milliards d'euros rien qu'en intérêts sur la dette !** C'est plus de 3 fois le Plan Marshall mis en place après la 2^e Guerre mondiale pour reconstruire l'Europe.

LEUR DETTE

En se libérant notamment des mesures d'austérité imposées par le FMI et la Banque mondiale, **les pays du Sud retrouveraient la liberté et les moyens de produire leur alimentation comme ils le décident**, de financer les soins de santé, l'éducation, la culture, etc., au bénéfice de la population. L'annulation des dettes n'est certes pas la solution miracle mais c'est une condition indispen-

sable pour reprendre le contrôle de son destin et respecter les droits humains.

La participation des citoyen-ne-s des pays endettés est nécessaire pour contrôler l'utilisation des fonds libérés par des annulations dettes : **cet argent doit servir effectivement à la population.**

Annuler la dette ? Ça appauvrirait qui ?



MA DETTE

Les grandes banques ne souffriraient pas de l'annulation des dettes des personnes surendettées, qui ne représentent qu'une infime partie de leur budget.

Les plus petits créanciers (propriétaires de logements dont les locataires ne peuvent plus payer leur loyer, par exemple), pourraient être indemnisés par un fonds de garantie.

NOTRE DETTE

Il y a très peu de transparence sur qui détient la dette belge car la Banque nationale de Belgique se contente de donner des grandes catégories de créanciers.

Ce que l'on sait c'est que, contrairement à ce que répète le discours dominant, une réduction de la dette belge ne frapperait pas automatiquement les ménages belges puisque seulement 1,2 milliard d'euros de dette belge (sur les 460 milliards en 2019) sont détenus par les ménages (asbl, syndicats, partis, Église, clubs... compris !). Les Bons d'État achetés par des particuliers ne représentent que 0,04 % du stock de la dette actuelle.

En réalité, plus de la moitié de la dette publique belge est due à des créanciers étrangers, notamment des institutions financières (banques, fonds d'investissements privés, etc.).

LEUR DETTE

Est-ce que les Belges vont s'appauvrir si nous annulons les dettes du Sud ? Avant de parler de chiffres, rappelons que l'annulation de la dette est avant tout une question de justice et de droits humains.

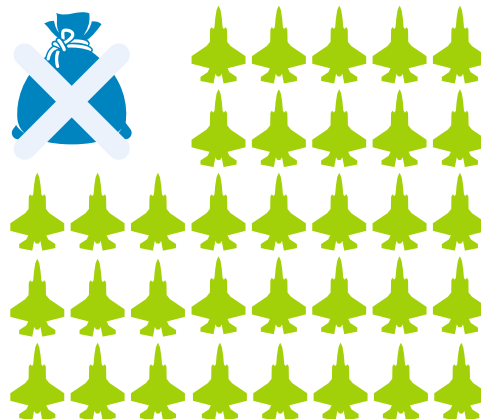
Les montants prêtés au départ sont d'ailleurs remboursés depuis longtemps. Ce que les pays du Sud paient maintenant, ce sont essentiellement les intérêts et les nouveaux prêts qui leur ont été accordés pour payer...ces intérêts. Un véritable cercle vicieux.

Annuler immédiatement les créances de la Belgique sur les pays les plus pauvres pour 2020 et 2021 coûterait seulement 8 millions d'euros ! Par comparaison, le coût des **34 avions F35** que la Belgique va acheter pour remplacer les F16 s'élève à **3,8 milliards d'euros !**

8 millions d'euros



3,8 milliards d'euros



Ce document est publié par Entraide et Fraternité dans le cadre de sa campagne pour l'annulation de la dette du sud.

Analyses, infos, podcasts sur www.annulerladette.be

Sur la dette publique belge : <https://www.cadtm.org/50-chiffres-cles-sur-la-dette-et-l-economie-en-Belgique>